

Rapport

1^e

1998

1999

Annuel



Conseil
québécois
du
LOISIR

*Le Conseil québécois du loisir
remercie le Gouvernement du Québec
pour la reconnaissance et le soutien financier
qu'il lui accorde par l'entremise du ministère de
l'Éducation du Québec
pour la réalisation de sa mission
et de ses activités.*

*Ce faisant, il soutient le développement et
l'accessibilité
à un loisir de qualité et appui l'engagement
de milliers de bénévoles qui œuvrent
au sein des organismes du réseau fédéré du loisir
au bénéfice de la qualité de vie
des Québécois et des Québécoises de toutes les
régions.*

ISBN : 2-922551-01-6

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 1999

Montréal, le 14 octobre 1999

**Mesdames et Messieurs,
Délégués des membres
et collègues du loisir,**

Il me fait plaisir de déposer à votre attention, au nom des administrateurs de la corporation, ce rapport annuel des activités réalisées durant l'année 1998-99. Il s'agit du bilan de la première année d'existence de la corporation et d'application de son plan triennal d'orientation.

Bien que la première année d'existence d'une corporation soit traditionnellement concentrée sur sa mise en place, vous comprendrez à la lecture de ce premier bilan, que nos activités ont été nombreuses, variées et déterminantes pour l'avenir. Elles s'inscrivent dans trois perspectives complémentaires. D'une part, nous avons établi les bases d'une nouvelle corporation saine et dynamique, à l'image du milieu qu'elle représente. D'autre part, nous avons récupéré et intégré les activités en loisir antérieurement assumées par le Regroupement Loisir Québec. Finalement, nous avons développé plusieurs projets et partenariats alliant les intérêts de nos membres et ceux de plusieurs ministères intéressés par les activités de notre milieu. À ce chapitre, l'année 1999-2000 sera particulièrement éloquente.

Je remercie mes collaborateurs du conseil d'administration pour leur engagement constant, les membres de notre personnel pour leur dévouement indéfectible et tous ceux et celles qui répondent à nos appels de solidarité en de multiples occasions. Ils témoignent par ces gestes de l'importance et la justesse de nos actions et nous encouragent à poursuivre notre travail.

Le Président,

Michel Beauregard

Montréal, le 14 octobre 1999

Ce premier rapport annuel des activités du Conseil québécois du loisir est en lien direct avec notre Plan d'orientation 1998-2001. Afin de faciliter la mise en relation des activités prévues avec les activités réalisées, nous avons traité ce rapport sous une forme identique au Plan d'orientation.

Un rapport annuel ne peut bien sûr rendre compte de l'ensemble des activités d'un organisme, ni d'un quotidien composé d'une multitude de faits et gestes; c'est pourquoi n'y sont relatées que les activités les plus déterminantes. Elles illustrent néanmoins avec éloquence l'effervescence qui caractérise les activités du Conseil depuis sa mise en place.

Je remercie les administrateurs de la corporation qui acceptent de consacrer du temps aux intérêts du milieu fédéré. Leurs expériences, leurs compétences et leurs avis sont d'un grand support pour orienter nos actions.

Je tiens également à remercier les collègues des organismes qui donnent du temps aux projets collectifs et par le témoignage constant des préoccupations et intérêts des membres balisent nos activités.

Je souligne finalement le dévouement et la compétence des membres du personnel du Conseil, sans qui un tel bilan d'activités serait impossible.

Le Directeur général,

Daniel Caron

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Le Conseil québécois du loisir.....	
6	
Message du président.....	
8	
L'Année 1998-1999 en quelques mots.....	9
Plan d'action 1998-2001 - Bilan de l'an 1.....	12
Les administrateurs et le personnel.....	
29	
Les membres.....	
30	
Les collaborations et partenariats.....	
31	

LE CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR

MISSION

Le Conseil québécois du loisir a pour mission de promouvoir les bienfaits, le bénévolat et l'organisation associative du loisir ainsi que d'œuvrer au développement et à l'accessibilité à un loisir de qualité. Il concerte et représente les organismes nationaux de loisir.

ORIGINE

Le Conseil québécois du loisir a été constitué en corporation autonome en 1998 après avoir agi comme instance du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, mieux connu sous le nom de Regroupement Loisir Québec. Il y assumait la représentation et la concertation des organismes nationaux de loisir ainsi que le volet loisir de la mission de cette corporation. Il en fut ainsi de 1980 à 1998. Le Conseil québécois du loisir fut actif au sein du Regroupement sous les appellations de Commission de concertation intersectorielle (1980), Commission des présidents (1988), puis Conseil national du loisir associatif (1991). Le Regroupement Loisir Québec trouve par ailleurs ses origines historiques dans le Livre blanc sur le loisir (1979) qui incita la Fédération québécoise du plein air (1972) et la Confédération des loisirs du Québec (1969), dont les racines remontent à la Confédération otéjiste provinciale (1946), à se fondre en un seul organisme.

FONDEMENTS

L'existence de la corporation, sa mission tout comme sa philosophie d'intervention se fondent sur le fait que :

❖ LE LOISIR :

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948) et découle des droits fondamentaux reconnus tant au Canada qu'au Québec.
- Est un service social (1974) et une responsabilité provinciale (1978) reconnus dont les principes ont été précisés dans la Déclaration nationale sur les loisirs en 1987.
- Est essentiel au maintien et à l'accroissement de notre qualité de vie, au développement individuel et communautaire et à l'amélioration du fonctionnement de la société.

❖ LE BÉNÉVOLE :

- Joue un rôle indispensable dans le développement du loisir et l'évolution de la société.
- Constitue un exemple de prise en charge de responsabilités communautaires et mérite d'être appuyé par tous les moyens.
- Aspire légitimement à la reconnaissance, à la formation, à l'appartenance et à la participation à la prise de décision.

❖ **L'ASSOCIATION :**

- Est un droit reconnu par la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies (1948).
- Est l'expression du besoin des citoyens de se doter d'un cadre d'action autonome et démocratique assurant une continuité à leur action.
- Contribue à la création du capital social, conforte les attitudes démocratiques et favorise une citoyenneté active.

❖ **LE RÉSEAU :**

- Maximise l'offre de services en loisir et respecte les appartenances territoriales (locale, régionale, provinciale).
- Favorise l'expression du potentiel et des énergies des bénévoles, du personnel, des membres et assure la transmission des connaissances.
- Permet l'existence de communautés d'intérêt et assure le maintien d'une vision commune et de standards nationaux.

RECONNAISSANCE

Outre la légitimité démocratique que lui accorde son membership et légal que lui confère son statut d'organisme sans but lucratif, le Cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport, adopté en 1997 affirme que «...le Conseil québécois du loisir joue un rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir. Il lui accordera un soutien financier direct lui permettant de promouvoir et de valoriser les bénévoles et l'organisation du loisir, de réaliser des projets et des événements pour ses membres, ainsi que de mener des études et des recherches, par exemple des études d'impact économique dans le domaine du loisir». Cette reconnaissance s'est traduite dans des mandats dont les principaux sont à l'effet de :

- Affirmer la présence québécoise auprès des intervenants nationaux et internationaux du loisir.
- Développer les secteurs du loisir.
- Développer des programmes de formation à l'intention du personnel et des bénévoles des organismes de loisir et de sport.
- Promouvoir le loisir, ses valeurs et ses bienfaits.
- Réaliser des recherches sur le loisir, le bénévolat et le milieu associatif du loisir.
- Soutenir l'engagement des organismes dans les dossiers collectifs, nationaux et interministériels (économie sociale, tourisme, etc.).

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Nous voici parvenus au bilan de notre première année d'existence corporative. Une année fructueuse et intense pendant laquelle les accalmies furent absentes. On peut même se dire rétrospectivement que, la poursuite des activités antérieures jumelées à celles de la nouvelle corporation, constituaient un copieux menu.

Quoi qu'il en soit, je suis très heureux du chemin parcouru après une seule année d'autonomie. D'ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, déjà plusieurs mois de la deuxième année de vie du Conseil se sont écoulés et je peux apprécier combien les réalisations de l'année précédente auront servi d'assise à d'importants projets. Nous pouvons en être tous fiers. La reconnaissance et la crédibilité du milieu ont fait de grands pas en très peu de temps. En agissant ensemble, nous avons tous gagné, les organismes, les secteurs et bien sûr le Conseil. En continuant dans cette voie, nous sommes à même de construire un avenir meilleur pour notre milieu, nos organisations, notre personnel, nos bénévoles et de façon plus large, pour le loisir.

Je vous dirai, sans crainte de me tromper, que nous avons tous les éléments pour réussir si nous sommes à même de partager nos expériences, de mobiliser nos ressources, de reconnaître nos partenaires potentiels, de bien comprendre le rôle des uns et des autres. Développons chacun à notre façon nos disciplines, nos spécialités, nos secteurs mais ne perdons jamais de vue ce qui nous est commun : *le loisir, l'organisation associative, le bénévolat et la passion*. Il y a là une richesse qui vaut à notre milieu un soutien gouvernemental qui, bien qu'en baisse depuis de trop nombreuses années et ayant atteint un niveau nettement insuffisant, n'en représente pas moins un indispensable levier de développement.

Le Forum québécois du loisir 1999 qui se tiendra demain, soit le 15 octobre, a pour thème « *Le loisir : l'autre richesse* ». Tout en mettant en relief le Livre blanc sur le loisir, politique gouvernementale novatrice adoptée en 1979, il se propose d'explorer des perspectives et des potentiels qui seront certainement fort utiles pour envisager le développement futur de notre milieu. Il s'adresse à tous les intervenants du domaine et non seulement au réseau fédéré et marque notre ouverture à la collaboration et au partenariat. Il constitue une précieuse occasion de renouer, d'établir des ponts sans lesquels un grand nombre de projets s'avèreraient impossibles. Je vous invite à y participer activement.

Au prochain rapport annuel, nous aurons pris pied dans le prochain millénaire. Je nous souhaite à tous d'heureux développements d'ici là.

Le Président,

Michel Beauregard

Montréal, le 14 octobre 1999

L'ANNÉE 1998-1999 EN QUELQUES MOTS

METTRE EN PLACE LA CORPORATION

- Production du plan d'action 1998-2001.
- Mise en place des éléments administratifs dont les règlements généraux, un code d'éthique et les politiques internes.
- Transfert d'actifs et de responsabilités entre le Regroupement Loisir Québec et le Conseil.
- Tenue de plus de 30 réunions de travail dont 10 rencontres du conseil d'administration.
- Établissement de relations avec les ministères et partenaires.

PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

- Relance du Prix Molson de journalisme en loisir.
- Promotion du Prix du bénévolat Dollard-Morin.
- Développement d'un projet de messages d'intérêt public.
- Campagne de promotion auprès des nouveaux élus.
- Développement d'un projet de Forum national en loisir pour 1999.

DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

Culturel

- Journée au ministère de la Culture et des Communications.
- Plaquette : *Le loisir d'agir ensemble en culture.*
- Siège à la Table Culture et Communications du SAIQ.
- Amorce des travaux sur le programme de financement des organismes.

Plein air

- Travaux de la Table de concertation en sécurité.
- Développement d'un projet de reconnaissance de la formation et d'accréditation.
- Dossier du tourisme d'aventure et de l'écotourisme.

Scientifique

- Journée au ministère de la Culture et des Communications.
- États généraux de la culture scientifique.
- Plaquette : *Le loisir d'agir ensemble en culture scientifique.*
- Amorce des travaux sur le programme de financement des organismes.

Socio-éducatif

- Présence au Comité aviseur du SACA.
- Suivi des travaux sur la politique de l'action communautaire autonome.
- Projet de plaquette de présentation du secteur et des organismes.

Tourisme

- Place du CQL au Forum de l'industrie touristique.
- Entente UNAT-CQL.
- Collaboration avec le BITS.
- Collaboration avec Tourisme Québec.
- Rencontre avec les associations touristiques régionales.
- Missions en Europe dont une sur le Chèque-vacances.

ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION

- Récupération des responsabilités de Sports-Québec en formation des administrateurs bénévoles.
- Information des principaux acteurs dans ce dossier.
- Réponse aux demandes concernant les programmes Skills et Profab.
- Accueil de plus de 200 étudiants en loisir des niveaux collégial et universitaire.
- Reprise du bulletin d'information et l'élargissement de sa diffusion.
- Diffusion de multiples informations intéressant les membres.

COLLABORER À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS GOUVERNEMENTAUX

- Participation au Prix du bénévolat Dollard-Morin.
- Corvée d'idées de Solidarité rurale.
- Chantier de l'économie sociale.
- Conseil de la philanthropie.
- Dossier abus et harcèlement.
- Sécurité dans les activités récréatives et sportives.
- Relations avec les communautés acadiennes et francophones hors Québec.

LES ADMINISTRATEURS
ET LE PERSONNEL
1998-1999

PRÉSIDENCE

Monsieur Michel Beauregard

Vice-présidence / Culturel

Monsieur Richard Bérubé

Vice-présidence / plein air

Monsieur Daniel Pouplot

Monsieur Jacques Kirouac

Vice-présidence / scientifique

Madame Andrée Gignac

Vice-présidence / socio-éducatif

Monsieur André Roussel

Vice-présidence / tourisme

Monsieur Claude Coudé

Secrétaire

Monsieur Robert Bergeron

Trésorier

Monsieur Claude St-Amand

Administrateurs

Monsieur John Atkins

Monsieur Pierre-Daniel Gagnon

Monsieur Luc Le Blanc

LE PERSONNEL

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Daniel Caron

ADJOINTE À LA VIE ASSOCIATIVE ET AUX COMMUNICATIONS

Madame Sonia Vaillancourt

SECRÉTAIRE

Madame Johanne Buri

LES MEMBRES *
1998-1999

Alliance des chorales du Québec
 Association des camps du Québec
 Association des cinémas parallèles du Québec
 Association des jeunes ruraux du Québec
 Association québécoise de loisir pour personnes handicapées
 Association québécoise de promotion du tourisme socio-culturel
 Association québécoise des groupes d'ornithologues
 Association québécoise des loisirs folkloriques
 Association québécoise du théâtre amateur
 Cercles des jeunes naturalistes
 Chantiers jeunesse
 Conseil de développement du loisir scientifique
 Environnement JEUnesse
 Fédération de l'Âge d'Or du Québec
 Fédération des agriculteurs du Québec
 Fédération des associations musicales du Québec
 Fédération des astronomes amateurs du Québec
 Fédération des familles-souches québécoises inc.
 Fédération des harmonies du Québec
 Fédération des loisirs-danse du Québec
 Fédération des sociétés d'histoire du Québec
 Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec
 Fédération québécoise de camping et de caravaning
 Fédération québécoise du canot et du kayak
 Fédération québécoise de la marche
 Fédération québécoise de la montagne et de l'escalade
 Fédération québécoise de philatélie
 Fédération québécoise des activités subaquatiques
 Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
 Fédération de motocycliste du Québec
 Fédération québécoise des échecs
 Fédération québécoise des jeux récréatifs
 Jeunesse ouvrière chrétienne nationale
 Kéroul (Tourisme pour personnes à capacité physique restreinte)
 Les Clubs 4-H du Québec
 Les Scouts du Québec
 Loisir littéraire du Québec
 Mouvement québécois des camps familiaux
 Québec à cheval
 Radio amateur du Québec
 Société des fêtes et festivals du Québec
 Société québécoise de spéléologie
 Tourisme jeunesse
 Vélo Québec

* Les 44 membres du Conseil québécois du loisir comprennent plus de 130 organismes régionaux, plus de 135 000 bénévoles et plus de 130 000 participants réguliers et occasionnels.

LES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS

Le **CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR** est membre, siège ou collabore étroitement avec les

organisations et instances suivantes :

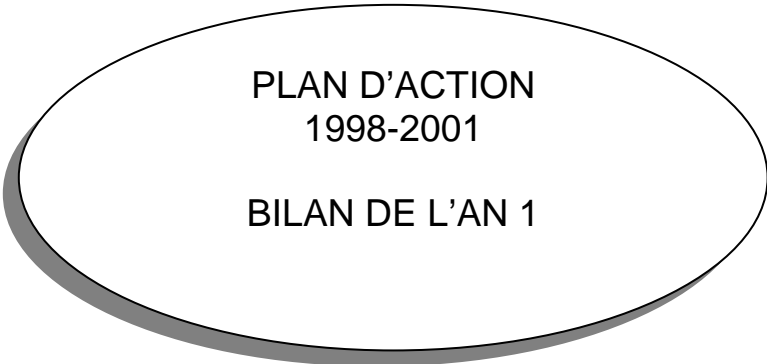
Association canadienne des loisirs/parcs
Bureau international du tourisme social
Chantier de l'économie sociale
Conseil de la philanthropie
Comité aviseur du Secrétariat à l'action communautaire autonome
Forum permanent de l'industrie touristique
Ministère de l'Éducation
Ministère de la Culture et des Communications
Ministère des Relations internationales
Regroupement des organisations nationales bénévoles
Regroupement Loisir Québec
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes
Science pour tous
Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport
Tourisme Québec
Unités régionales de loisir et de sport
Union nationale des associations de tourisme et de plein air (France)
World Leisure and Recreation Association

Pour renseignement :

CONSEIL QUÉBÉCOIS DU LOISIR
4545, av. Pierre-De Coubertin
C. P. 1000, succursale M
Montréal (Québec)
H1V 3R2
Tél. : (514) 252-3132
Télécopieur : (514) 253-7156
Courriel : infocql@loisirquebec.qc.ca

Conception et rédaction :
Conseil québécois du loisir

Dans ce document, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. Il inclut le genre féminin de façon non discriminatoire chaque fois qu'il désigne des personnes.



PLAN D'ACTION
1998-2001

BILAN DE L'AN 1

12.1 ORIENTATION : PROMOUVOIR LE LOISIR, LE BÉNÉVOLAT ET SON ORGANISATION ASSOCIATIVE

12.1.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion de bienfaits du loisir pour les personnes, la société, l'économie et l'environnement

OBJECTIF GÉNÉRAL : Inciter les citoyens à pratiquer des loisirs de qualité et sécuritaire en s'appuyant sur le renforcement de la perception positive du loisir dans les médias, auprès du public, des décideurs et des partenaires.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Améliorer la place du loisir dans les médias. ▪ Rappeler l'importance sociale et économique du loisir sur diverses tribunes publiques. ▪ Contribuer à la réalisation d'activités des partenaires visant la promotion du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Reprendre et développer le Prix Molson de journalisme en loisir. ▪ Participer à différents forums et événements permettant d'affirmer la contribution du loisir à la qualité de vie. ▪ Collaborer à la promotion du loisir dans le cadre de campagnes et d'événements réalisés par des partenaires, dont les organismes intervenants en santé, tels Kino-Québec et Villes et villages en santé. ▪ Concevoir et réaliser un plan de promotion du loisir et de ses bienfaits. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entente CQL-RLQ-Molson sur le transfert de responsabilités. ▪ Relance du Prix (15^e édition). ▪ Transmission d'information à des journalistes. ▪ Discussions avec Kino-Québec pour une présence dans le cadre du Prix Molson. ▪ Présence au Colloque 1998 – Villes et villages en santé. ▪ Réalisation amorcée – à compléter.

12.1.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du bénévolat en loisir

Objectif général : Valoriser et soutenir l'engagement des bénévoles en loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contribuer aux activités relatives à la promotion du bénévolat en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer étroitement à la réalisation du Prix du bénévolat Dollard-Morin et, s'il y a lieu, assumer des responsabilités dans sa réalisation. ▪ Souligner l'apport des bénévoles en loisir lors de la Semaine du Bénévolat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation d'un représentant au comité de sélection. ▪ Discussions sur la mise en place d'une nouvelle formule. ▪ Mention dans le bulletin (incitation à participer). ▪ Fournir de l'information FCABQ. ▪ Remerciements à nos bénévoles. ▪ Assurer la promotion dans l'édifice. ▪ Association au Forum canadien du bénévolat 1999. ▪ Récupération du membership RLQ à Organisation nationales volontaires.

12.1.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La promotion du loisir fédéré

OBJECTIF GÉNÉRAL : Valoriser les réalisations du milieu fédéré du loisir et son apport au mieux-être de la collectivité.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Faire connaître les « <i>performances</i> » sociales et économiques des membres du réseau fédéré. ▪ Favoriser l'adhésion aux organismes membres du réseau fédéré et l'utilisation de leurs services respectifs. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tenir à jour les données constituant le portrait du réseau. ▪ Diffuser les données recueillies auprès de divers intervenants, des partenaires et du public. ▪ Promouvoir l'intérêt de l'appartenance au réseau fédéré à travers toutes les interventions et publications du Conseil – <i>Le loisir d'agir ensemble</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation fréquente des données sur le réseau dans diverses publications. ▪ Campagne de sensibilisation réalisée auprès des nouveaux députés et ministres lors des élections. Rencontres des cabinets politiques (MEQ/MCC). ▪ Utilisation fréquente du slogan. Appel à la mobilisation des membres dans des dossiers collectifs. Incitation à souligner l'appartenance au CQL dans les publications et à informer les administrateurs des organismes.

12.1.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La présence auprès des partenaires du loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer la représentation des membres auprès des organismes regroupant des intervenants en loisir aux paliers local, régional, provincial, national et international.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les relations avec les principaux partenaires du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participer aux travaux de la Table québécoise de concertation en matière de loisir et de sport. ▪ Être un membre actif du Regroupement Loisir Québec et favoriser l'utilisation de ses services. ▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du ministère des Affaires municipales. ▪ Maintenir des contacts assidus avec les autorités du ministère de la Culture et des Communications. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de la présidence et de la direction générale aux réunions. ▪ Participation aux activités du RLQ. ▪ Insertion d'un principe d'utilisation des services du RLQ dans nos politiques. ▪ Entente sur le projet Internet. ▪ Échanges téléphoniques, correspondances et rencontres avec les divers responsabilités au MEQ et au MCC. ▪ Échanges téléphoniques, correspondances et rencontres avec les divers paliers responsables.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à l'élaboration et à la révision des politiques et des programmes concernant le loisir et les organismes nationaux de loisir en particulier. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer le partenariat avec les unités régionales de loisir et de sport. ▪ Développer les relations avec les autres partenaires et intervenants en loisir dont le Regroupement québécois du loisir municipal et l'Association des directeurs municipaux de loisir. ▪ Être membre de l'Association canadienne des loisirs/parcs et développer nos collaborations avec cet organisme. ▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir de plein air, socio-éducatif et touristique, dans le cadre de la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir auprès du ministère des Affaires municipales. ▪ Agir comme représentant des organismes nationaux de loisir dans le cadre de la révision du Programme de soutien des organismes nationaux de loisir culturel et de loisir scientifique auprès du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Participer aux travaux d'élaboration ou de révision de d'autres programmes et politiques affectant le loisir et les membres du Conseil. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Début des rencontres individuelles avec les responsables des URLS. ▪ Premiers contacts effectués. Concrétiser en 1999-2000 avec le projet de Forum. Récupération des visites étudiantes au 4545 des collèges et universités. ▪ Récupération du membership à cette association antérieurement au RLQ. ▪ Aucune discussion dans ce dossier en 1998-1999. ▪ Processus de discussions amorcé. Quatre (4) rencontres réalisées. Discussions provisoirement suspendues. ▪ Aucun développement spécifique.

12.2 ORIENTATIONS : DÉVELOPPER LES SECTEURS DU LOISIR

Remarque : Les secteurs correspondant au sein du Conseil québécois du loisir, à des champs d'intérêt de développement pour les organismes. Les membres choisissent d'œuvrer de façon plus particulière autour de l'une ou l'autre de ces thématiques, tout en conservant la possibilité de participer à des travaux de plus d'un secteur. Les organismes identifiés à ce secteur définissent annuellement des priorités d'action. Ils s'associent très étroitement à la réalisation des actions et des priorités.

12.2.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir culturel

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer à l'affirmation de l'identité culturelle québécoise et à l'accessibilité des activités culturelles par le biais des pratiques de loisir culturel.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir culturel et des organismes de ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir culturel et de leurs réseaux. ▪ Favoriser l'établissement de partenariats et la réalisation de projets des membres avec le ministère de la Culture et des Communications, ses différentes constituantes (ex. : Directions régionales) et partenaires (ex. : Conseils régionaux de la culture). ▪ Réaliser des actions de sensibilisation du personnel et des décideurs du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Concevoir des éléments visuels de promotion du concept de réseau du loisir culturel. ▪ Développer des actions permettant une meilleure complicité entre les milieux professionnels et amateurs en culturel. ▪ Réaliser, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, une recherche sur l'impact de la pratique d'activités de loisir culturel sur la consommation culturelle. ▪ Participer à divers forums et activités permettant la promotion de la mise en valeur des activités et des pratiques de loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document produit dans le cadre de la rencontre organisée par les responsables <i>Des journées de la culture</i>. ▪ Diffusion d'information à ces instances sur le loisir, les loisirs culturel et scientifique et les organismes, en collaboration avec la responsable au MCC. ▪ Réalisation d'une journée de sensibilisation au ministère à Québec, le 10 juin 1999. ▪ Réalisation d'un document de présentation du milieu diffusé entre autres lors de cette journée. ▪ Organisation et réalisation de deux rencontres d'information/échanges avec le cabinet de la ministre de la Culture et des Communications. ▪ Activité reportée. ▪ Discussions sur le sujet avec le cabinet ministériel à quelques reprises. Aucun développement en 1998-99. ▪ Discussions sur ce sujet avec le cabinet ministériel. Première recherche déjà réalisée, une autre en cours. ▪ Réalisation d'une journée de sensibilisation au ministère. Présence à la rencontre organisée par les responsables des Journées de la culture. Nomination d'un représentant du CQL à la Table culture et communications du Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un projet de calendrier d'événements des organismes pour diffusion auprès du grand public. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir culturel du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Collaborer à la révision et à l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir culturel. ▪ Assurer un suivi de l'évolution de la place du loisir culturel au sein des unités régionales de loisir et de sport. ▪ Entreprendre, lorsqu'il y aura lieu, une réflexion avec le ministère de la Culture et des Communications sur l'excellence en loisir culturel. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet reporté. ▪ Processus de révision amorcé. Quatre (4) rencontres réalisées. Discussions provisoirement suspendues. ▪ Démarches auprès du cabinet ministériel pour rendre accessibles aux organismes d'autres programmes. ▪ Exposé de la situation auprès du ministère de la Culture et des Communications et du ministère de l'Éducation du Québec. ▪ Aucun développement à ce chapitre.

12.2.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir de plein air.

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement du potentiel du Québec relatif aux activités de plein air, de tourisme d'aventure et d'écotourisme, dans une perspective de préservation du patrimoine naturel, de sécurité des pratiquants et de qualité des expériences récréotouristiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir et contribuer au développement de pratiques sécuritaires et de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir de plein air et de leurs réseaux. ▪ Participer aux travaux du ministère des Affaires municipales en matière de sécurité dans les activités récréatives et sportives. ▪ Dresser un portrait des programmes de formation et d'accréditation offerts par les organismes nationaux de loisir et en faire l'analyse comparative. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet reporté. ▪ Participation de quatre (4) représentants des organismes aux rencontres sur ce sujet. ▪ Activité reportée. Projet déposé au MEQ.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les collaboration avec les partenaires et entre les organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Étudier et implanter, s'il y a lieu, un système d'accréditation collectif de la formation dispensée par les organismes nationaux de loisir. ▪ Poursuivre les échanges et développer, s'il y a lieu, des collaborations avec des partenaires tels que l'Association des producteurs de tourisme du Québec (APTAQ), le réseau de l'éducation et d'autres. ▪ Assurer un suivi adéquat au dossier de la formation de guides de tourisme d'aventure auprès du Conseil des ressources humaines en tourisme et obtenir la reconnaissance des programmes de formation des organismes nationaux. ▪ Participer aux travaux des comités de Tourisme Québec, entre autres, ceux relatifs à l'écotourisme, au tourisme d'aventure et à la formation. ▪ Collaborer avec les organismes de loisir touristique du Conseil dans le cadre de divers projets d'intérêt commun. ▪ Collaborer avec l'agence Voyages Loisirs dans le développement de produits en tourisme de plein air, en tourisme d'aventure et en écotourisme. ▪ Participer à divers forums et événements permettant de promouvoir les activités de plein air et la préservation du patrimoine naturel. ▪ Acquérir le matériel adéquat et développer le contenu d'un kiosque de qualité, utilisable lors de la tenue de salons et d'exposition. ▪ Assurer un suivi à la délégation de responsabilités gouvernementales en matière de sécurité en plongée sous-marine à une fédération. ▪ Poursuivre le dossier de la déresponsabilisation des partenaires propriétaires, en collaboration avec le ministère de la Justice. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôt d'un projet auprès de la Direction de la sécurité du ministère de l'Éducation du Québec. ▪ Plusieurs échanges avec l'APTAQ et discussions internes afférentes. ▪ Poursuite des discussions visant une meilleure collaboration entre les organismes de plein air, dont le dossier de la formation des guides d'aventure. Plusieurs rencontres réalisées. ▪ Représentation du secteur dans divers comités et rencontres. ▪ Participation à divers dossiers collectifs, entre autres concernant l'économie sociale et le club de produits. ▪ Développement et mise en marché de certains produits des fédérations. ▪ Présence au Congrès international du tourisme d'aventure tenu au Mont Tremblant. ▪ Activité reportée. ▪ Suivi de ce dossier type pouvant avoir des incidences pour les autres organismes. ▪ Démarches auprès du ministère. Collaboration avec le service du Contentieux du RLQ.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir de plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaborer à la révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales. ▪ Collaborer à la révision et l'élaboration de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir de plein air. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucune activité dans ce dossier. ▪ Suivi du dossier de l'économie sociale.

12.2.3 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir scientifique

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement de la culture scientifique ainsi qu'à la vulgarisation des sciences et des technologies par des pratiques de loisir scientifique.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et réaliser des outils pour des activités de positionnement du loisir scientifique et des organismes œuvrant dans ce secteur. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir scientifique et de leurs réseaux. ▪ Oeuvrer au sein de la corporation Science pour tous et contribuer aux efforts de positionnement de la culture scientifique, en rassurant la reconnaissance du rôle du loisir scientifique. ▪ Participer à divers forums et activités permettant la promotion et la mise en valeur des activités et des organismes de loisir scientifique. ▪ Réévaluer les exhibits du secteur, les remettre à jour et en prévoir une utilisation accrue. ▪ Inventorier les présences et les intérêts des organismes relativement aux salons publics et spécialisés. ▪ Collaborer avec les autres organismes nationaux de loisir à des activités et des projets présentant un intérêt pour le loisir scientifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Document produit et déposé dans le cadre des États généraux de la culture scientifique – 26 septembre 99. ▪ Adhésion à cet organisme. Participation à son assemblée générale de fondation. Suivi des activités de l'organisme. ▪ Présence active aux États généraux de la culture scientifique – 26 septembre 99. ▪ Activité à venir. ▪ Activité reportée à 1999-2000. En cours de réalisation. ▪ Aucune activité spécifique réalisée.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir scientifique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stimuler et développer des projets de collaboration entre des organismes du secteur. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de soutien aux organismes nationaux de loisir scientifique du ministère de la Culture et des Communications. ▪ Collaborer à la révision et à l'élaboration des autres programmes et des politiques ayant une incidence sur le loisir scientifique dont les orientations en matière de culture scientifique et le programme Étalez votre science. ▪ Assurer un suivi à l'évolution de la place du loisir scientifique au sein des unités régionales de loisir et de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion d'information pouvant intéresser les organismes. ▪ Quatre rencontres réalisées. Travaux suspendus. Reprise prévisible en 1999-2000. ▪ Attention particulière accordée à la mise en place d'un ministère de la Recherche, de la Science et de la Technologie et au projet de politique scientifique. Rappels fréquents du rôle des organismes aux autorités concernées. ▪ Échanges avec les autorités gouvernementales (MEQ/MCC) et les URLS sur la situation. ▪ Étroit suivi aux discussions relatives au transfert du loisir et de la culture scientifique au MRST.

12.2.4 AXE DE DÉVELOPPEMENT ; Le loisir socio-éducatif

OBJECTIF GÉNÉRAL : Mettre en valeur le loisir comme outil d'intervention sociale et éducative et les organismes en loisir comme intervenants en action communautaire.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer et réaliser des outils et des activités de positionnement du loisir socio-éducatif et des organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Produire un document de présentation des organismes nationaux de loisir œuvrant dans le champ du loisir socio-éducatif et de leurs réseaux. ▪ Contribuer activement aux travaux et aux réflexions en cours concernant l'action communautaire autonome. ▪ Préparer un argumentaire présentant le rôle du loisir et des organismes au niveau de l'action communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ En lien avec la production d'un argumentaire. ▪ Suivi des activités relatives à ce secteur. Présence d'un représentant au Comité aviseur du SACA. Rencontre sectorielle. ▪ Élaboration d'un document préliminaire. Transmission aux organismes pour bonification. À poursuivre en 1999-2000.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir socio-éducatif et à l'action communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre les démarches visant la connaissance des actions de chacun des organismes de loisir socio-éducatif, dans un but de consolider les liens existants. ▪ Réaliser des rencontres et diffuser des positions relatives au loisir socio-éducatif, à l'action des organismes et à l'action communautaire auprès de divers intervenants, dont le Secrétariat à l'action communautaire automne (SACA), le Comité aviseur du SACA et le ministère concerné. ▪ Soutenir le développement de partenariat et de projets des membres avec différents intervenants sociaux, éducatifs et communautaires. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales. ▪ Assurer le suivi au développement de la Politique gouvernementale de reconnaissance de l'action communautaire autonome. ▪ Collaborer à la révision de d'autres programmes et politiques ayant une incidence sur le loisir socio-éducatif et l'action communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges d'information lors de rencontres sectorielles et dans le bulletin. ▪ Rencontres sectorielles et échanges. Transmission d'information. Contacts ministériels sur le sujet. ▪ Suivi du dossier de l'inventaire des organismes d'action communautaire. ▪ Transmission d'information au cabinet du ministre de la Solidarité. ▪ Aucun projet spécifique réalisé. ▪ Aucune activité dans ce dossier. ▪ Participation d'un représentant du Conseil aux travaux du Comité aviseur du SACA et de rédaction de la politique gouvernementale. Échanges d'information. Interventions auprès du MEQ/MCC. ▪ Suivi des discussions relatives à la révision du programme des centres communautaires de loisir.

12.2.5 AXE DE DÉVELOPPEMENT : Le loisir touristique

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer au développement et à l'accessibilité du tourisme au Québec, plus particulièrement dans le cadre du tourisme social.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement des collaborations gouvernementales. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre la collaboration avec le ministère des Affaires municipales relativement à l'accessibilité du loisir touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun développement particulier.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement des collaborations avec les autres partenaires. ▪ Assurer le suivi des politiques et des programmes relatifs aux activités de loisir touristique. ▪ Assurer la présence internationale du loisir fédéré en tourisme. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuivre le développement des relations avec Tourisme Québec. ▪ Explorer les possibilités de développement avec la Commission canadienne du tourisme. ▪ Maintenir des collaborations avec des organismes nationaux de loisir de plein air porteur de divers dossiers en tourisme dont ceux sur l'écotourisme, le tourisme d'aventure et la formation. ▪ Poursuivre le développement des collaborations avec l'agence Voyages Loisirs. ▪ Favoriser la collaboration avec les organismes nationaux de loisir dans une perspective de développement des potentiels relatifs au tourisme culturel, au tourisme scientifique et au tourisme associatif. ▪ Développer les collaborations avec les Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ) et ses membres. ▪ Participer activement aux travaux de révision du Programme de reconnaissance et de financement des organismes nationaux de loisir du ministère des Affaires municipales. ▪ Collaborer à la révision d'autres programmes et de politiques ayant une incidence sur le loisir touristique. ▪ Maintenir l'adhésion du Conseil et des membres agissant en tourisme au Bureau international de tourisme social (Bits). ▪ Poursuivre la participation du Conseil au conseil d'administration du Bits ▪ Développer les collaborations avec le Bureau international du tourisme social-Amériques. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite du plan d'action spécifique. ▪ Dépôt d'un projet à Tourisme Québec pour soutenir la collaboration CQL-BITS-UNAT dans le développement du tourisme social et associatif. ▪ Accès au Forum de l'industrie touristique et participation à de nombreux comités. ▪ Montage et présentation d'un nouveau projet de club de produits. ▪ Soutien des activités et discussions avec les intervenants dans ce domaine dont l'APTAQ. ▪ Aucun développement particulier au niveau collectif. Utilisation systématique des services offerts. ▪ Réflexion sur les potentiels, entre autres, dans le cadre de rencontres sectorielles et du projet de club de produits (CCT). ▪ Échanges d'information – présence d'une importante délégation à l'AGA de l'ATRAQ. Inscription au répertoire des ressources en tourisme. ▪ Aucun travail amorcé par le ministère de l'Éducation du Québec à ce chapitre. ▪ Participation aux discussions relatives aux programmes et politiques entre autres dans le cadre du Forum de l'industrie. ▪ Maintenu en 1998-1999. ▪ Maintenu en 1998-1999. M. Louis Jolin, délégué du CQL. ▪ Collaboration étroite et continue. Dépôt d'un projet à Tourisme Québec.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer une présence du loisir touristique dans le cadre d'événements, de forums et d'autres activités relatives au tourisme et à son accessibilité. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Concrétiser l'entente entre le Conseil et l'Union nationale des associations de tourisme et de plein air (France). ▪ Participer au congrès du Bureau international du tourisme social (Bits) à Lisbonne, en septembre 1998. ▪ Participer aux rencontres économiques franco-québécoises en tourisme organisées par Tourisme Québec. ▪ Participer au Colloque <i>Culture et tourisme en ville</i> qui se tiendra à Montréal en octobre 1998. ▪ Participer aux travaux du comité d'orientation de la 8^e Conférence nationale du monde rural (1999) ayant pour thème : <i>Villégiature plein air et tourisme</i>. ▪ Promouvoir l'importance d'améliorer l'accessibilité physique et financière aux services et aux équipements pour différentes clientèles dont les personnes à capacité physique restreinte. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Signature à Paris de l'entente de collaboration. Adoption d'un plan d'action UNAT-CQL. ▪ Présence du délégué du CQL au Bits et du vice-président/tourisme. ▪ Présence du vice-président/tourisme , 19-20 octobre 99. ▪ Délégation d'un représentant à une séance extraordinaire à Paris, visant la promotion du Chèque-vacances en France, dans la Communauté européenne et au Québec. ▪ Délégation d'un représentant du CQL. ▪ Réédition du document présentant les organismes et les activités du CQL en loisir touristique. ▪ Délégation d'une représentante à la Conférence. Participation aux travaux du comité tourisme, 12-13 septembre 98. ▪ Montage d'un projet de collaboration fédérations/CQL-UNAT prenant en compte la problématique de l'accessibilité pour les personnes à capacité physique restreinte. Présentation au ministère des Relations internationales. ▪ Identification d'un porte-parole du CQL en cette matière.

12.3 ORIENTATION : ACCROÎTRE L'ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION EN LOISIR

12.3.1 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La formation en loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Accroître l'accessibilité à une formation de qualité en loisir partout au Québec

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Implanter un programme québécois de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Informer les organismes de loisir et les personnes-ressources en formation du mandat du Conseil. ▪ Inventorier les programmes, les ressources et les besoins en formation en loisir. ▪ Récupérer les responsabilités et la documentation de la Corporation Sports-Québec dans le cadre des programmes PROFAB et SKILLS. ▪ Réviser les diverses composantes des programmes existants en vue d'établir les normes et exigences d'un programme national. ▪ Lancer et opérer un programme national de formation des administrateurs et dirigeants d'organismes de loisir et de sport. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Information des principaux partenaires. ▪ Réalisation prévue en 1999-2000. Documentation de support en développement. ▪ Opération complétée. ▪ Réponse aux demande des intervenants. ▪ Processus de discussions avec les partenaires à réaliser en 1999-2000. ▪ En partenariat avec les acteurs dans le domaine. ▪ Prévues pour l'année 2000-2001.

12.3.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : L'information en loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Favoriser une meilleure communication entre les intervenants en loisir et plus particulièrement au sein du réseau fédéré du loisir.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la circulation de l'information entre les organismes nationaux de loisir. ▪ Accroître la circulation de l'information concernant le Conseil et les dossiers collectifs à l'intérieur du réseau fédéré. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffuser une version améliorée du bulletin d'information incluant l'utilisation du courrier électronique. ▪ Évaluer l'intérêt et organiser de « déjeuners » des responsables des organismes. ▪ Développer, en collaboration avec les membres, un plan de communication permettant l'établissement d'un véritable réseau d'appartenance en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diffusion amorcée. Réalisation de quatre numéros du bulletin d'information. Modification de la forme à réaliser. ▪ Planification de trois activités pour réalisation au printemps 1999. ▪ À réaliser. Diffusion de dizaines de notes/lettres d'information pour les membres.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la circulation d'information avec les partenaires du loisir ▪ Diversifier la circulation de l'information auprès du public. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Utiliser le site Internet du loisir pour favoriser les échanges d'information avec les partenaires du loisir. ▪ Étudier, en collaboration avec les partenaires du loisir, l'intérêt d'organiser un événement favorisant la rencontre et le partage d'expertise de tous les intervenants d'ici l'an 2001. ▪ Développer et opérer un site Internet. ▪ Étudier avec les membres, l'opportunité de développer une présence du loisir fédéré dans le cadre des Jeux de la francophonie qui se tiendra à Hull, en 2001. ▪ Étudier avec les membres et les partenaires l'opportunité de développer le concept des <i>Week-ends du loisir</i>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Discussions avec le RLQ sur la nature des sites respectifs. Site à réaliser pour le CQL. Envoi du bulletin aux partenaires. ▪ Réalisation dès 1999-2000. Démarches amorcées. ▪ Prévu pour 1999-2000 selon la disponibilité des modules du RLQ. Travail amorcé sur le contenu. ▪ Cueillette préliminaire d'information. À poursuivre en 1999-2000, s'il y a lieu. ▪ Projet reporté. ▪ Prise en charge de l'accueil des étudiants des niveaux collégial et universitaire désireux d'être informés sur le milieu fédéré. Plus de 200 étudiants accueillis. ▪ Démarrage d'un projet de production de messages d'intérêt public à l'intention des télédiffuseurs. Campagne <i>Mon loisir, c'est plus qu'un passe-temps</i>.

12.3.3. AXE DE DÉVELOPPEMENT : La qualité de l'organisation

OBJECTIF GÉNÉRAL : Assurer une saine gestion de la corporation et le plein exercice des processus démocratiques.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer un fonctionnement propre à la nouvelle corporation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer les opérations régulières et les processus administratifs requis au fonctionnement adéquat de la corporation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des éléments corporatifs de base tels le code d'éthique, les règlements généraux, les politiques et autres. ▪ Discussions avec le Regroupement Loisir Québec sur les transferts d'actifs et de responsabilités vers le CQL. ▪ Production du plan d'action 1998-2001.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la mise en place d'une corporation de regroupement représentative et dynamique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les travaux et les représentations de la présidence, du conseil d'administration, des porteurs de divers dossiers et des comités de travail. ▪ Développer une image corporative mettant en évidence la force du réseau et l'importance du loisir. ▪ Préparer un plan de communication comprenant une campagne d'information des membres, du réseau, des partenaires sur le rôle du Conseil. ▪ Développer le membership du Conseil québécois du loisir. ▪ Soutenir la concertation et coordonner les travaux des organismes dans le cadre des préoccupations de nature sectorielle, intersectorielle et collective. ▪ Évaluer l'opportunité d'une assemblée générale annuelle doublée d'un événement rassembleur pour les membres et le milieu du loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rencontre de certains membres relativement aux règlements généraux. ▪ Réalisation d'une trentaine de rencontres de travail dont celles du conseil d'administration (10). ▪ Production d'un cahier de l'administrateur comprenant : un guide de procédure – les règlements généraux – une politique de remboursement des dépenses – les procès-verbaux des rencontres - les règles de gestion des ressources sectorielles. ▪ Image adoptée au printemps 1999 et maintien de leitmotiv <i>Le loisir d'agir ensemble</i>. ▪ Travaux entamés. Réalisation de certaines activités, telles la diffusion du bulletin, du logo, du plan d'orientation, tant auprès des membres que des partenaires. ▪ Récupération de l'ensemble du membership en loisir du Regroupement Loisir Québec. ▪ Support des travaux sectoriels et concertation sur des thèmes intersectoriels tels le tourisme, les problématiques d'abus et de harcèlement, l'économie sociale et autres. ▪ Préparation d'un projet de Forum québécois du loisir pour l'automne 1999, de remise du Prix Molson de journalisme en loisir et d'un contenu de formation à l'AGA pour l'automne 99.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer nos collaborations avec différents partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir les projets des membres en économie sociale (10 projets pilotes) ▪ Participer aux travaux de divers organismes tels que le Chantier de l'économie sociale. ▪ Contribuer avec les instances concernées aux réflexions relatives à l'avenir de la corporation Regroupement Loisir Québec. ▪ Assurer un suivi au dossier du financement alternatif et à celui de l'avenir de la Société de développement du loisir et du sport. ▪ Collaborer avec le Conseil de la philanthropie dans le cadre de ses actions de promotion de l'action philanthropique. ▪ Collaborer avec la Fédération des centres d'action bénévole dans ses interventions de promotion du bénévolat. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation de rencontres avec des organismes intéressés. Mise en contact avec des personnes-ressources. Discussions sur les ressources disponibles avec le Chantier de l'économie sociale. ▪ Participation au processus d'incorporation du Chantier et maintien d'un siège pour le loisir au conseil d'administration de la corporation. ▪ Représentation au Rendez-vous pour une économie sociale et solidaire – 11 décembre 99. ▪ Discussions dans le cadre de l'entente RLQ/CQL sur les partages de responsabilités. Aucun développement du côté du RLQ. ▪ Participation et suivi d'une rencontre des présidents. Aucun développement significatif. ▪ Interventions auprès de la sous-ministre adjointe concernant l'importance d'un moyen de financement alternatif. ▪ Présence au conseil d'administration. Diffusion de son bulletin et d'informations relatives à la philanthropie. ▪ Suivi des travaux concernant la transparence et la saine gestion dans le secteur bénévole. Diffusion d'information. ▪ Participation à l'animation de la rencontre du 25 septembre 99 à l'UQAM. ▪ Sensibilisation des autorités gouvernementales à la démarche. ▪ Partenariat dans l'organisation et la promotion du Forum canadien sur le bénévolat 1999 qui se tiendra à Montréal.

12.4.2 AXE DE DÉVELOPPEMENT : La recherche et l'intégrité des personnes en loisir

OBJECTIF GÉNÉRAL : Contribuer aux recherches et travaux visant une meilleure connaissance du domaine du loisir et à assurer l'intégrité des personnes.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS	BILAN AN 1 COMMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des connaissances sur le loisir et ses diverses dimensions sociales et économiques. ▪ S'associer aux travaux et réflexions relativement à l'intégrité des personnes en loisir. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser, en collaboration avec des partenaires, des études sur le loisir, le bénévolat et l'organisation associative du loisir. ▪ Participer aux travaux de la Table de recherche en matière de loisir et de sport du ministère des Affaires municipales. ▪ Poursuivre les recherches entreprises dans le domaine des retombées socio-économiques du loisir. ▪ Participer aux travaux de la Direction de la sécurité du ministère des Affaires municipales, relativement aux problématiques liées aux abus sexuels et harcèlement dans le domaine du loisir et du sport. ▪ Participer aux travaux de la Table de concertation en matière de sécurité dans la pratique des activités récréatives et sportives. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à diverses études sur le milieu dont celles du Secrétariat à l'action communautaire autonome et celle du Chantier sur l'économie sociale. ▪ Soutien à une étude sur les loisirs des 50 ans et plus de l'UQTR. ▪ Table annoncée dans le Cadre d'intervention en matière de loisir et de sport (1997) et toujours en voie d'organisation au ministère de l'Éducation du Québec. ▪ Aucune étude réalisée en 1998-1999. ▪ Participation à une rencontre de formation sur ces aspects à Québec. Organisation d'une rencontre réunissant des organismes et des personnes-ressources. Organisation d'une rencontre impliquant des représentants du ministère de l'Éducation du Québec et du ministère de la Culture et des Communications, pour favoriser la concertation dans ce dossier. ▪ Participation à plusieurs rencontres de cette table et au processus de sélection des projets pour l'année 1998-1999.